

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Affaires Juridiques & Gestion des
Assemblées**

Affaire suivie par Claudine LATOUCHE

Tel : 03.27.53.75.15

Réf. : **VSF / CL / JR / IT**

Direction Générale des Services :
DGA des Politiques Municipales :
DGA des Moyens généraux :
DGST :
Service des Ressources Humaines :
Service des Marchés Publics :
Classeur 3^{ème} :
Services Extérieurs :

Date de la convocation : premier octobre

L'an deux mille quatorze

Le huit octobre à dix-sept heures,

**Le Conseil Municipal de MAUBEUGE s'est réuni à la Mairie,
sur la convocation et sous la présidence de :**

Monsieur Arnaud DECAGNY, Maire de MAUBEUGE.

Nombre de conseillers en exercice : 39

PRESENTS : A. DECAGNY - J.-P.COULON - M.GAMRA - N. LEBLANC - M.-C.MORETTI - M.-C.LALY - N.GOMES GONCALVES - B.MORIAME - M.DANNEELS - M.GRAS - C.DEROO - A.NEZZARI - Y. ZUMSTEIN - C.DEMUYNCK - J.PAQUE - J.MICHAUX - G.CAMBRELENG - P.MATAGNE - C.DEMOUSTIER - P.NESEN - A.PIEGAY - R.PILATO - S.SERHANI - D.DEJARDIN - S.LOCOCCILOLO - N.REFFAS - S.CORDIER - F.LEFEBVRE - N.TAJDIRT - J.-Y.HERBEUVAL - R.PAUVROS - C.SAVAUX - M.-P.ROPITAL - C.DI POMPEO - S.ZATAR - N.MONTFORT - X.DUBOIS - M.GABET - L.-A.DE BEJARRY

EXCUSES ayant donné pouvoir : M. GAMRA (à MC MORETTI) - N. TAJDIRT (à J.P. COULON) - J-Y HERBEUVAL (à MP ROPITAL) - R. PAUVROS (N MONTFORT) - C. SAVAUX (X DUBOIS)

EXCUSES : C DEMOUSTIER - A PIEGAY

A partir de la question n° 1 : JY HERBEUVAL - R PAUVROS

ABSENTS : D DEJARDIN

A partir de la question n° 1 : MP ROPITAL - C DI POMPEO - S ZATAR - N MONTFORT

Secrétaire de séance : X DUBOIS

OBJET N° 34 : Dénomination de la voirie située entre la rue de Rousies et l'Allée des Chardonnerets (sise sur la commune de Rousies).

Nous avons été sollicités par des habitants de la rue de Rousies au sujet d'une voie, qui n'est à ce jour pas dénommée, située à Maubeuge, située entre la rue de Rousies et l'Allée des Chardonnerets située sur le territoire de Rousies.

En effet, certains possèdent le long de cette rue des propriétés adressées soit rue Neuillès, soit rue de Rousies. Pour des raisons administratives, ils souhaiteraient une uniformisation de l'adressage de ces biens.

S'agissant d'une voie publique, il revient au conseil municipal de se prononcer sur la dénomination de la voirie.

Aussi, cette voie publique se trouvant en prolongement de l'allée des Chardonnerets située sur la commune de Rousies,

il est proposé au Conseil Municipal de :

- La dénommer Allée des Chardonnerets prolongée

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

A l'unanimité

- **Accepte** de dénommer la voirie située entre la rue de Rousies et l'Allée des Chardonnerets (sise sur la commune de Rousies) Allée des Chardonnerets prolongée.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus

Pour extrait conforme,

Le Maire de Maubeuge,

Arnaud DECAGNY